

et Champlain, pour la seconde semaine d'Août, ont été comme suit :

	Planches.	Bardeaux.	Douelles.
1872.	18,663,300	620	400,000
1871.	15,341,500	1,621	.....

Des planches et voliges reçues, 14,088,700 pieds sont venus par le canal Erie, et 4,574,600 par celui de Champlain.

Des arrivages à Albany par les canaux Erie Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 15 août ont été comme suit :

	Planches	Bardeaux.	Douelles.
1872.	177,830,200	5,835	4,666,400
1871.	209,846,400	19,029	6,628,500

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$6.25 à \$6.50 pour le pin, et \$7.75 pour le noyer, etc., d'Oswego à Albany \$4.00 par mille pieds.

Les cotes des clos sont comme suit :

Pin clair par 1000 pieds.....	\$ 58 00 à 60 00
do quatrième do .....	53 00— 55 00
do choisi do .....	48 00— 50 00
do bon pour boîtes par M.....	28 00— 30 00
do commun do do .....	24 00— 27 00
do lambrissage do .....	53 00— 55 00
do Madriers, 10 pcs. chaque..	42— 46
do do do rebuts, do ..	30— 32
do Planches, 10 pcs. do ..	28— 32
do do do rebuts, do ..	24— 25
do do do 16 pieds, par M.	30 00— 32 00
do do do 12 pcs. 16 pieds, do.	32 00— 33 00
do do do 12 pcs. 13 do do.	30 00— 31 00
do do do 14 pcs. (siding) do.	35 00— 37 00
do do do 14 pcs. choisi do.	45 00— 48 00
do do do 14 pcs. commun do.	26 00— 29 00
do do do 1 pc. do.	32 00— 34 00
do do do 1 pc. choisi do.	43 00— 46 00
do do do 1 pc. commun do.	24 00— 26 00
Epinette planches.....	\$ — \$ 18
do madriers 14 pcs. chaq.	— 23
do do 2 " " "	— 36
do do colombages, 2x4 " "	— 14
Pruche planches " "	— 16
do solives 4x6 " "	35— 37
do do 3x4 " "	— 16
do do colombages 2x4 " "	— 13
do do madriers 2 pouces " "	33— 34
Noyer noir bon par M.....	75 00— 80 00
do do 3/4 pouces " .....	75 00— 78 00
do do 1/2 " " .....	75 00— 78 00
Sycamore 1 " " .....	33 00— 35 00
do do 1/2 " " .....	30 00— 32 00
Bois blanc pour chaises par M.	65 00— 70 00
do do 1 pouce et épais " "	38 00— 42 00
do do 1/2 " " " "	30 00— 35 00
Frêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Chêne bon " "	38 00— 42 00
do seconde qualité " "	25 00— 30 00
Cerisier bon " "	60 00— 70 00
do commun " "	25 00— 30 00
Merisier par M .....	25 00— 30 00
Hêtre " .....	22 00— 25 00
Tilleul " .....	22 00— 30 00
Noyer tendre " .....	40 00— 45 00
Erable " .....	25 00— 30 00
Maronnier " .....	— 40 00
Bardeaux de pin blanchi par M.	8 00— 8 25
do do 2e qualité " "	6 00— 7 00
do do extra sciés " "	6 50— 6 50
do do clair et sciés " "	4 50— 5 00
Bardeaux de pin 3e qualité " "	2 50— 3 00
do do cède " "	— 5 50
do do mélé " "	4 00— 5 00
do do No. 1 " "	— 3 00
do do pruche " "	3 00— 3 25
Lattes pruche " "	— 2 25
do épinette et pin " "	2 50— 2 75

### EMPRUNT DES TROIS MILLIARDS.

A notre grand regret, notre dernier numéro était sous presse quand arrivait la malle qui devait nous apporter les journaux contenant le remarquable et noble discours par lequel le ministre des finances de la République française annonçait à l'Assemblée nationale les résultats merveilleux de l'Emprunt.

Voici comment s'est exprimé M. de Gonlard :  
Messieurs, dix-huit mois se sont à peine

écoulés depuis que la France, rentrée en possession d'elle-même, a commencé l'œuvre de son affranchissement et de sa reconstitution. A cette époque, sur laquelle nous ne saurions arrêter nos pensées sans tristesse, il fut pris au nom de notre pays l'engagement de payer à l'Allemagne une indemnité de cinq milliards.

Je crois exprimer le sentiment de tous en disant que, à ce moment, ce fut non-seulement avec un sentiment de douleur profonde, mais encore avec un véritable effroi, que nous apprimes les dures conditions que le sort de la guerre faisait peser sur nous.

Cinq mois plus tard, quoique la fortune eût alors épuisé, sur nous ses rigueurs les plus cruelles, le gouvernement et l'Assemblée résolurent, d'un commun accord, d'entamer l'œuvre principale que le pays avait confiée à leur sollicitude.

La situation encore bien critique du pays ne vous empêcha pas de décider qu'un appel serait adressé au crédit public. Cet appel a été entendu. Vous savez avec quel admirable élan il y fut répondu; vous n'avez point oublié avec quelle éclat réussit cette première opération sous la direction puissante de l'homme illustre que vous avez constitué le dépositaire du gouvernement, et grâce aux soins éclairés et au dévouement du ministre vaillant et habile dont le nom demeure attaché à l'expérience décisive de 1861. (Mouvement.) (Les regards se portent sur M. Pouyer-Quertier.)

L'emprunt de deux milliards a été couvert plus de deux fois.

La France, dans cette grande et belle opération, prit la part la plus considérable.

L'Europe, étonnée, la regarde accomplir son œuvre en ne s'y mêlant qu'avec une extrême réserve.

J'arrive maintenant aux suites de l'opération. Le miracle financier, — on l'appellait ainsi à cette époque, — ne se démentit pas dans la suite. L'opération s'est continuée dans des conditions aussi heureuses qu'elle avait été conçue et inaugurée. En moins d'une année, la situation financière s'est dérangée sans efforts et nous avons atteint l'heure dernière où il est devenu possible de reprendre et de continuer l'œuvre que nous avons commencée.

C'est pour cette dernière partie de cette œuvre, messieurs, qu'il y a peu de jours le gouvernement est venu s'adresser à vous, et qu'il vous a demandé les pouvoirs nécessaires pour faire l'emprunt destiné à clore la partie la plus douloureuse de cette liquidation qui nous tient si fortement au cœur, puisqu'elle se rattache dans un avenir prochain à la libération de notre territoire.

Vous nous avez donné ces pouvoirs par le vote de la loi d'emprunt; maintenant, nous venons vous rendre compte de l'usage que nous en avons fait; nous vous apportons les résultats de la mission que nous avons eue à remplir.

Nous demandions à la France et à l'Europe trois milliards et demi environ; la souscription nous a fourni: en rentes, 2 milliards 464 millions; en capital; plus de quarante et un milliards. (Bravos et applaudissements à gauche), c'est-à-dire douze fois la somme qui était demandée.

Dans ces chiffres notre pays figure pour un chiffre de rentes de 1 milliard 37 millions, qui se décompose ainsi: Paris, 700 millions 886,000 fr.; les départements 246 millions 470,000 fr.

Le contingent de l'étranger s'est élevé à un milliard 426 millions 779,000 francs de rente.

Ainsi l'emprunt se trouve couvert, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire, plus de douze fois. Il reste même quelques résultats à connaître qui ne manquent pas d'une certaine importance et qui ne sont pas encore parvenus au département des finances.

La France, vous pouvez le remarquer, a suffi seule pour couvrir et au-delà l'emprunt dont le pays avait besoin. Les départements français qui, dans l'emprunt de 2 milliards, avaient figuré en 1871 pour une somme de 62 millions de rentes, figurent aujourd'hui pour une somme de 246 millions. Ces chiffres ont une signification qui nous dispense, je le crois, de longs commentaires. Je ne sais pas si les impressions que vous éprouvez sont semblables aux miennes, mais j'avoue que c'est avec une

sorte de trouble d'esprit, de stupéfaction, que j'ai vu apparaître ces chiffres formidables, qui n'avaient jamais figuré dans aucun temps, dans aucun pays, dans aucun emprunt, dans aucune des grandes affaires financières de ce monde.

Au premier moment, nous nous sommes demandés, comme vous devez vous le demander à vous mêmes s'il n'y a pas là quelque chose de nature à nous alarmer; eh bien, sans nous laisser aller à des illusions, en luttant même contre elles, nous avons été amenés, après réflexion, à envisager avec tranquillité et confiance le prodige dont nous sommes témoins. Nous nous sommes dit que nous ne tenons peut-être pas assez compte les uns et les autres des transformations qui se sont opérées depuis un certain temps, dans le crédit public européen.

La fortune mobilière a conquis à notre époque, une place inconnue jusqu'alors; elle a pris des proportions qu'il ne nous avait point été donné de mesurer, qu'ignoraient nos devanciers et que nous avons longtemps ignorés nous-mêmes.

Tout est nouveau dans ce qui se passe aujourd'hui. Le crédit public obéit à une loi nouvelle qui se révèle à nous à certaines heures et que les circonstances que nous venons de traverser ont mises de lumière. Il y a là quelque chose qui doit nous rendre moins défiants, moins inquiets, moins ingrats vis-à-vis de la démonstration dont la France vient d'être l'objet. Quant à nous, messieurs, nous aurions tort de tirer vanité de ce succès, qui dépasse tellement nos espérances nous compterions une faute regrettable nous ne saurions pas rester dans le rôle modeste que nous avons eu le courage de nous imposer, qui constitue notre véritable dignité et qui est notre sauvegarde. (Vives marques d'adhésion et d'approbation.)

Cependant il doit nous être permis de tirer de ce qui se passe quelques conclusions consolantes. Nous avons le droit de constater avec satisfaction la vitalité de notre chère France, la place qu'elle occupe parmi les autres nations, la juste idée qu'on se fait de son incomparable solvabilité, la confiance enfin qu'elle inspire au monde entier. (Très bien! très bien!)

Nous avons droit de constater avec une légitime fierté ce que vaut la parole de notre pays, cette parole qui appelle à elle tous les capitaux de l'Europe, tous les capitaux qui cherchent leurs garanties dans la bonne foi et dans la loyauté avec laquelle un peuple tient ses engagements. (Assentiment général.)

Une nation qui, comme la nôtre, montre qu'elle a foi en elle-même, cette nation, messieurs, est autorisée à compter sur l'avenir, elle a le droit de considérer la rude leçon qu'elle a reçue comme une expiation de ses fautes et comme une surprise de la fortune; mais, grâce au ciel, elle n'est pas condamnée à y reconnaître le signe de sa décadence. (Très bien! très bien!)

Messieurs, en présence de ce grand intérêt matériel qui vient d'obtenir satisfaction, en présence de ses légitimes conséquences qu'il nous est donné d'entrevoir. Je sens le besoin d'exprimer à cette tribune la pensée qui s'empare de moi. J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée. (Acclamations sur un grand nombre de bancs.) C'est Dieu qui, en nous donnant cette récolte abondante, nous a fourni le plus précieux des tous les biens, c'est Dieu qui a donné au patriotisme français la possibilité d'étendre les limites de la générosité, et d'ajouter ainsi quelque chose au sacrifice déjà consenti. (Applaudissements.)

Un dernier mot, messieurs. N'oublions pas non plus que c'est à la France pacifique, à la France laborieuse, à la France honnête, à celle qui est fermement dévouée aux idées d'ordre et de sage liberté. (Vive approbation à droite), que c'est à la République conservatrice. (Applaudissements répétés à gauche), oui, à la République conservatrice, fidèle aux principes qui sont la base éternelle de toute société civilisée, et que c'est à elle que nos concitoyens et les étrangers ont donné témoignage d'une absolue confiance.

Malgré nos erreurs et nos malheurs, le monde, messieurs, n'a pas cessé de croire en nous, il ne doute pas des destinées que la Providence nous réserve n'en doutons pas nous-